

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'EVALUATION  
PROFESSIONNELLE  
du Lundi 23 septembre 2013  
COLLECTIVITE/ETABLISSEMENT : commune de CHATEAUNEUF**

La commission d'évaluation professionnelle d'accès aux grades d'Edicateur de Jeunes Enfants, de Puéricultrice de classe normale s'est réunie le Lundi 23 septembre 2013, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes, 33 avenue Henri Lantelme, 06700 SAINT LAURENT DU VAR.

La séance est ouverte à .....10h00.....

**Composition de la commission :**

- Michèle VOISIN, représentant le Président du CDG,
- Catherine CHEYRES, personnalité qualifiée désignée par le Président du CDG,
- Guylène LABATUT, fonctionnaire appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du grade d'accès,

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du .

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade d'**Edicateur de Jeunes Enfants** :

Nom	Prénom
NOZTO	Delphine

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade de **Puéricultrice de classe normale** :

Nom	Prénom
GAUCHE	Nelly

Fait à...*St Laurent*... le...*23/09/13*...

Les membres de la commission :

Michèle VOISIN

Signature



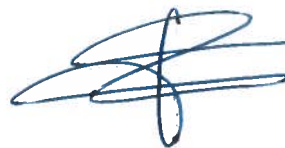
Catherine CHEYRES

Signature



Guylène LABATUT

Signature



Affiché dans la commune/établissement le :

Publié sur le site internet de la commune/établissement le :

Affiché au CDG06 et sur le site cdg06.fr le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de NICE dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.